

L'ALLEMAGNE PROCEDEAIT A UN FORMIDABLE REARMEMENT CLANDESTIN

Londres, 11. — Le « News Chronicle » déclare être tombé en possession d'un vaste programme d'armements exécutés secrètement par l'Allemagne, qu'il a reçu, dit-il, d'une source digne de foi.

Les ouvriers des usines de guerre, indique ce journal, doivent s'engager sous serment à garder le secret sur ce qu'ils savent et ils sont espies jusque chez eux, de sorte que le but véritable de l'activité industrielle en des villes telles que Hambourg, Stettin, Brême, Kiel et Königsberg peut être déguisé. Hambourg et Brême sont les centres essentiels de cette grande course aux armements et la célérité est un des facteurs essentiels du programme. Les avions et les sous-marins sont l'objet d'une construction massive et les pilotes et les pointeurs sont entraînés par milliers. Beaucoup de faits que nous indiquons sont déjà connus. Leur signification particulière vient de ce qu'ils indiquent les efforts faits pour garder le secret et de ce qu'ils fournissent un aperçu de l'étendue du programme.

Le « News Chronicle » indique ensuite que les exercices de transport et débarquement, sont exécutés régulièrement entre Stettin et Königsberg, et il signale les faits suivants : à Pilsbittel, près de Hambourg, construction d'un nouvel aérodrome militaire comprenant 20 hangars d'une longueur de 90 mètres, d'une largeur de 35 mètres et ayant 8 mètres de haut. Deux cents avions et 300 pilotes y sont attachés. Les hangars souterrains sont camouflés. A Lüneburg, construction de 12 aérodromes sont en cours de réalisation. Dans ce district, des villages entiers ont été détruits à la suite d'exercices de bombardement. Leurs habitants ont été évacués dans la Prusse Orientale. A Hambourg, on construit dans une manufacture neuf avions par semaine. Deux cents appareils du type Junker 52 ont été achevés jusqu'ici. A Buechholz, au nord du Kiel, plusieurs aérodromes souterrains ont été effectués. D'énormes travaux ont été effectués à Wiek (île de Rugen). 250 avions peuvent se trouver réunis à Wiek. A Hohenland, dans le district de Kiel, une église a fait place à 5 hangars. A Itzehoe et à Stade Brunshaven, construction d'aérodromes et de terrains d'atterrissage.

LES OCCUPATIONS D'USINES

Le préfet de la Seine-Inférieure assigné en justice

Rouen, 11. — L'usine des Hauts Fourneaux de Rouen, située à Grand-Courvaux, était occupée à fin décembre, par son personnel en grève.

Les contremaîtres furent évincés par les grévistes de prendre les mesures nécessaires tant à la conservation qu'à l'entretien du matériel. Les usines furent occupées par les grévistes, notamment des batteries de fours à coke qui, n'ayant pas été mises en veilleuse, furent gravement avariées.

La Direction des Hauts Fourneaux a donc décidé d'assigner en référé le préfet de la Seine-Inférieure et le maire de Grand-Courvaux, responsables de la sauvegarde de son matériel industriel.

Le Tribunal civil de Rouen vient de se déclarer compétent.

Trois experts ont été désignés à l'effet d'apprécier, d'ici à un mois, le montant des dégâts causés aux Hauts Fourneaux du fait de l'occupation de l'usine.

LA POLITIQUE DE L'AIR

M. Pierre Cot en tracé, hier, les grandes lignes

Paris, 11. — M. Pierre Cot a réuni aujourd'hui en un déjeuner, au Cercle international, les anciens ministres et anciens sous-secrétaires d'Etat, les membres du bureau des commissions parlementaires de l'Aéronautique, les chefs des grands services de l'armée et du Ministère de l'Air.

M. P. Cot a exposé les grandes lignes de sa politique en ce qui concerne le renforcement de la pensée militaire de l'armée de l'air et la nationalisation des industries de guerre travaillant pour l'aviation. Pour ce faire il envisage d'abaisser de 2 ans les limites d'âge actuelles de composer les équipages, par des nominations au rang d'officier de sous-officiers de l'armée de l'air et d'officiers de réserve, renforcer le programme des études de l'école de l'air.

En ce qui concerne la nationalisation des industries de guerre, il procédera par étapes afin de ne pas entraver le libre jeu des initiatives en la préparation de la mobilisation industrielle.

Cette nationalisation comprendra trois secteurs : Un secteur d'Etat assez restreint, un secteur d'économie mixte et un secteur commercial de sous-officiers.

Enfin il associera à la gestion et aux bénéfices des entreprises nationalisées les représentants des techniciens et des ouvriers.

LES FORCES AERIENNES EN ALLEMAGNE

Le Ministère de l'Air communique : « D'après les informations du rédacteur diplomatique du « Morning Post », l'Allemagne possède actuellement 16 à 1.600 avions de première ligne et environ 1.000 avions militaires en réserve.

A ces chiffres, il faut ajouter 100 à 200 avions commerciaux qui peuvent être transformés sans difficultés en avions militaires.

Depuis l'occupation militaire de la Rhénanie, la vitesse de la production des avions militaires a été sensiblement accélérée. Actuellement, la production moyenne des usines d'avions en Allemagne est de 50 avions militaires par semaine.

Si cette production est maintenue, l'Allemagne aura au début de l'année prochaine : 2.350 avions de première ligne ; 1.750 avions de réserve, 250 avions commerciaux transformés en avions militaires et 600 avions dans la réserve générale. Par contre, la Grande-Bretagne ne disposera que de 1.750 avions de première ligne.

Des efforts considérables sont faits pour l'abaissement de ce programme militaire. En juin un emprunt de 700 millions de marks a été souscrit. Un deuxième emprunt d'un milliard de marks est imminent.

LE YACHT DU ROI GEORGES V A ÉTÉ COULÉ EN MER

Londres, 11. — Le « Britannia », l'ancien yacht de course du roi Georges V, qui avait été élevé à son dernier au fond du détroit.

Ainsi se trouve réalisé l'un des souhaits de l'ancien souverain désireux que son yacht favori ait une fin digne de sa belle carrière et ne tombe pas entre les mains de mercenaires.

UNE LIGNE MARITIME LENINGRAD - LE HAVRE

Moscou, 11. — On a inauguré aujourd'hui à Leningrad une ligne régulière de paquebots français qui feront le service entre Leningrad et Le Havre. Les navires transporteront des passagers et des marchandises et auront la correspondance avec le courrier d'Amérique, notamment avec le paquebot « Normandie ».

UNE CONFÉRENCE DE M. LÉO LAGRANGE

Vienne, 11. — Hier soir, dans la salle des fêtes de Vienne (Isère), une conférence fut organisée par le Parti Socialiste B.F.O. avec le concours de M. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux Sports et aux Loisirs, et Lucien Hussey, député-maire de Vienne, sous la présidence de M. Joseph Brenier, ancien sénateur.

M. Léo Lagrange a exposé l'œuvre du gouvernement de M. Léon Blum.

Un ordre du jour faisant confiance au gouvernement du Front populaire a été ensuite voté.

UN ACCORD ENTRE VIENNE ET BERLIN

Berlin, 11. — On apprend de source diplomatique qu'un communiqué sera publié à 21 h., simultanément à Berlin et à Vienne. Ce communiqué enregistrera le résultat des négociations menées à Vienne depuis plusieurs mois par le Ministère d'Allemagne M. Franz von Papen avec le gouvernement autrichien. On s'attend généralement à un apaisement des relations germano-autrichiennes. Le premier symptôme de cet apaisement fut l'annonce faite il y a quelques jours de la participation des équipes sportives autrichiennes aux Jeux olympiques de Berlin.

Les bases de l'accord

Vienne, 11. — La clé de voûte de l'accord qui vient de se réaliser entre l'Allemagne et l'Autriche sur la normalisation de leurs relations et sur la publication officielle est désormais une question d'heures est l'acceptation notifiée à M. Schuschnigg par M. von Papen au nom de son gouvernement les points suivants : 1. Le Reich reconnaît l'indépendance de l'Autriche ; 2. Il y a promesse de non-immixtion dans les affaires de l'Autriche de la part du Reich ; 3. Le Reich reconnaît l'Autriche une entité habilitée à entamer avec l'Autriche une négociation quelconque ; 4. Les protocoles de Rome de 1934 et de 1935, restent la base intangible de la politique étrangère de l'Autriche.

AUCUN CHANGEMENT DANS LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE

Une amnistie élargie sanctionnera le nouvel état d'esprit en seront toutefois exclus les nazis autrichiens condamnés pour meurtre et autres délits de droit commun.

Dans les milieux compétents, on précise qu'aucun changement dans la politique intérieure de l'Autriche ne découlera du Modus Vivendi et qu'au contraire le gouvernement autrichien continuera énergiquement l'activité nationale socialiste.

Il y a plus : la loi pour la protection de l'état actuellement à l'étude unifie les mesures de répression contre l'action subversive et, point essentiel, qui est peut-être l'innovation la plus importante qu'ait fait surgir, au moins indirectement, les conventions de l'Autriche, toute propagande en faveur de l'Anschluss sera frappée d'interdiction en Autriche.

Un point sur lequel les cercles autrichiens sont unanimement d'accord, affirmatif, c'est qu'il n'y a jamais été et qu'il ne sera jamais question de l'entrée d'un national-socialiste dans le cabinet, mesure d'ailleurs complètement exclue par ce qui précède.

L'accord de normalisation ne fait pas acceptation du problème de la restauration des Habsbourg. On précise de source compétente que pour le gouvernement autrichien, dont l'attitude sur cette question n'a pas varié, la restauration est une question inactuelle ressortissant en tous cas exclusivement à la politique internationale de l'Autriche, et que le Reich est donc à la fois fidèle implicitement par la déclaration allemande de non-immixtion et, en tant qu'affaire intérieure autrichienne, tenue en dehors des questions à discuter.

L'opinion des dirigeants autrichiens est que la normalisation Austro-Allemande ne peut être envisagée que comme un élément d'assainissement de l'atmosphère politique européenne. L'Autriche, dit-on à Vienne, n'a pas lâché un pouce de la ligne Dollfus. Elle a réussi à rallier à ses principes le Reich et à l'amener à la normalisation.

CAMBRIOLAGE D'UN DÉBIT DE TABAC A PARIS

Paris, 11. — A 6 heures, ce matin, M. Fernand Colé, débitant de tabac, 68, rue de la Boétie, a signalé au commissariat de police de son quartier que son débit avait été cambriolé par effraction. Le trois-café d'acier fracturé, une somme de 2.000 francs a été dérobée.

On a également volé 50 plaques des finances, des timbres fiscaux, du tabac et des cigarettes, le tout pour un montant de 20.000 francs.

UN CAPITAIN ATTAQUÉ PAR DES JEUNES GENS, A ORAN

Oran, 11. — A Tiemcen, hier, vers 23 heures, le capitaine-pharmacien Moreau, en tenue civile, a été attaqué et renversé chez lui lorsqu'il a été pris en partie par un groupe de jeunes gens.

Devant les menaces dont il était l'objet, l'officier a appelé à l'aide quelques sous-officiers de tirailleurs qui passaient par là. Ces derniers ont voulu appréhender le meneur de la bande. Mais à ce geste a répondu un coup de feu qui a blessé le sous-officier.

Les agresseurs ont pris aussitôt la fuite. Un autre sous-officier a été atteint par une balle. Les deux blessés ont été hospitalisés.

L'ALLEMAGNE NE SERA PAS INVITÉE A LA CONFÉRENCE LOCARNIENNE

Londres, 11. — On déclare catégoriquement ce matin dans les milieux officiels britanniques qu'il n'y aura pas dans les négociations de Locarno, à la conférence de Locarno, l'Allemagne qui n'a pas été invitée à la conférence des puissances locarniennes lorsqu'elle se réunira à Locarno.

LE CONCOURS NATIONAL DE DACTYLOGRAPHIE DE LA F.N.S.S.F.

L'après-midi, à 14 h. 30, eut lieu dans la salle des fêtes de la faculté des lettres, le concours national et régional de dactylographie de la F. N. S. S. F. sous la présidence de M. Durieux.

Ce concours groupait 150 candidats et réalisations sociales poursuivies par l'Institut du bâtiment et des travaux publics et des travaux publics, qui groupe près de 3.500 établissements d'entreprises, vient d'obtenir à Lille, au milieu d'une nombreuse affluente d'entrepreneurs venus de toutes les régions du Nord et du Pas-de-Calais.

M. P. Rouze qui présidait, avait à ses côtés MM. Delepoille et Jonckheere, vice-présidents ; assesseurs, M. C. Bodry, directeur, plusieurs membres du Comité de direction et M. G. Dupont, délégué aux comptes.

Du rapport général du Comité d'administration, extraivons les quelques chiffres suivants qui témoignent de l'importance des résultats obtenus par l'Institut général des allocations familiales dans l'industrie régionale du bâtiment.

En dépit d'un certain ralentissement des travaux constaté en 1935, le Bien-être des familles de 1935 et les premiers mois de 1936 eurent marqué une tendance très nette vers une reprise. Un total comptant 43.217 emplois et ouvrages occupés, familles par tous les ateliers de la région, parmi lesquels 16.217 familles allocataires réunissant ensemble 30.989 enfants ayant bénéficié d'une répartition de près de 8 millions de francs. C'est, depuis 1926, une somme de 73 millions qui a été consacrée à l'amélioration sous toutes les formes, des conditions d'existence de ces enfants.

Pour l'ensemble de la France, les chiffres suivants traduisent l'ampleur des

LA RÉCEPTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE

A 11 heures, les congressistes furent reçus à la Chambre de commerce par MM. Scailber, trésorier de la Chambre de commerce ; MM. Goudart et Helmann, membres ; M. Deistère, secrétaire général.

M. Scailber excusa MM. Stahl et Robert Thirion de ne pouvoir être présents à cette réception. Il exprima le vif plaisir de recevoir les congressistes de la F. N. S. S. F. et la corporation des sténographes. Plus de quatre cents participants avec un ensemble parfait et en cadence le même texte. Ensuite, ce fut l'épreuve de frappe aveugle, les candidats dictant les phrases et les candidats bandés. Une autre épreuve ; frappe ultérieure d'une main, l'autre levée et ce à tour de rôle, fut présentée. De nombreuses applaudissements saluèrent la fin de ces épreuves pédagogiques.

Le championnat se clôtura par l'épreuve de la Coupe Armour.

A 17 h. 30, le jury des épreuves dactylographiques se réunit et le jury pour les épreuves sténographiques fut constitué.

Le soir, M. Fratte, commissaire général, réunit les congressistes en un dîner intime.

Aujourd'hui, auront lieu, à 9 h., à l'E. P. S. Jean Macé, 50, boulevard des Ecoles, le grand concours national inter-méthodes de sténographie et le concours de sténodactylographie. A 11 h., réception par la municipalité. L'après-midi, visite de la ville et des musées.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le jugement de Lille est confirmé en ce qui concerne PROUVOST WISSER, BROUZEIN et MAYER, condamnés, ce deux derniers, chacun à 3 ans de prison et 2.000 fr. d'amende, les deux autres à 18 et 10 mois de prison. Manuel qui a été influencé ne fera que 8 mois de prison. L'avis de non-opinion a été rendu. Oviat obtient le sursis pour ses 8 mois de prison, mais il paiera 1.000 francs de dommages-intérêts.

Le chiffre des indemnités allouées aux Compagnies d'assurances est confirmé.

L'assemblée générale de la Caisse de compensation du Bâtiment du Nord de la France, à Lille



Les entrepreneurs de la région à l'issue de leur assemblée générale.

Enfin, après que l'assemblée générale eût engagé un large échange de vues sur plusieurs problèmes en cours, à la suite de l'exposé du directeur, il fut procédé à la distribution des Grands Prix aux lauréats dont M. Rouze souligna, comme il convenait, les mérites.

Frix de la Fondation Paul Rousse. — Famille Schweitzer, représentée par la tutrice des enfants orphelins, Mme Vve Creton, grand-mère maternelle, 7 enfants, dont 6 vivants, 2 jumeaux.

Grand Prix de la natalité. — Le prix de 6.000 francs ; Famille Blondiau, de l'Entreprise Delepoille, à Lille 8 enfants dont 5 vivants. Age moyen des époux : 30 ans 1/2 avec un coefficient de 3,7.

Prix de 1.000 francs ; Famille Aéro-nouds, de l'Entreprise L. Ployart et Cie, de Saint-Pol-sur-Mer ; 7 enfants dont 6 vivants. Age moyen des époux : 30,8 avec un coefficient de 4,4.

Grands Prix de la famille la plus méritante. — Le prix de 5.000 francs ; Famille Trouillet, de l'Entreprise Bouquet, de Valenciennes, 13 enfants dont 12 vivants, 2 jumeaux. Belle organisation familiale.

Prix de 1.000 francs ; Famille Preuvost, de l'Entreprise G. Desbarbier et Cie, de Valenciennes, 8 enfants. Gazé et Croix de guerre. Belle conduite. Déjà postulant en 1934.

Prix de 2.000 francs réservé à un petit patron méritant. — M. Edmond Douquier fils, à Avesnes, 5 enfants. A recueilli son père âgé de 78 ans chez lequel il s'occupe de la culture du ver à soie. A fait toute la guerre où il reçut 2 blessures.

réalisations sociales poursuivies par l'Institut du bâtiment et des travaux publics et des travaux publics, qui groupe près de 3.500 établissements d'entreprises, vient d'obtenir à Lille, au milieu d'une nombreuse affluente d'entrepreneurs venus de toutes les régions du Nord et du Pas-de-Calais.

M. P. Rouze qui présidait, avait à ses côtés MM. Delepoille et Jonckheere, vice-présidents ; assesseurs, M. C. Bodry, directeur, plusieurs membres du Comité de direction et M. G. Dupont, délégué aux comptes.

Du rapport général du Comité d'administration, extraivons les quelques chiffres suivants qui témoignent de l'importance des résultats obtenus par l'Institut général des allocations familiales dans l'industrie régionale du bâtiment.

En dépit d'un certain ralentissement des travaux constaté en 1935, le Bien-être des familles de 1935 et les premiers mois de 1936 eurent marqué une tendance très nette vers une reprise. Un total comptant 43.217 emplois et ouvrages occupés, familles par tous les ateliers de la région, parmi lesquels 16.217 familles allocataires réunissant ensemble 30.989 enfants ayant bénéficié d'une répartition de près de 8 millions de francs. C'est, depuis 1926, une somme de 73 millions qui a été consacrée à l'amélioration sous toutes les formes, des conditions d'existence de ces enfants.

Pour l'ensemble de la France, les chiffres suivants traduisent l'ampleur des

réalisations sociales poursuivies par l'Institut du bâtiment et des travaux publics et des travaux publics, qui groupe près de 3.500 établissements d'entreprises, vient d'obtenir à Lille, au milieu d'une nombreuse affluente d'entrepreneurs venus de toutes les régions du Nord et du Pas-de-Calais.

M. P. Rouze qui présidait, avait à ses côtés MM. Delepoille et Jonckheere, vice-présidents ; assesseurs, M. C. Bodry, directeur, plusieurs membres du Comité de direction et M. G. Dupont, délégué aux comptes.

Du rapport général du Comité d'administration, extraivons les quelques chiffres suivants qui témoignent de l'importance des résultats obtenus par l'Institut général des allocations familiales dans l'industrie régionale du bâtiment.

En dépit d'un certain ralentissement des travaux constaté en 1935, le Bien-être des familles de 1935 et les premiers mois de 1936 eurent marqué une tendance très nette vers une reprise. Un total comptant 43.217 emplois et ouvrages occupés, familles par tous les ateliers de la région, parmi lesquels 16.217 familles allocataires réunissant ensemble 30.989 enfants ayant bénéficié d'une répartition de près de 8 millions de francs. C'est, depuis 1926, une somme de 73 millions qui a été consacrée à l'amélioration sous toutes les formes, des conditions d'existence de ces enfants.

Pour l'ensemble de la France, les chiffres suivants traduisent l'ampleur des

LE PREMIER CONGRÈS A LILLE DE LA F. N. DES SOCIÉTÉS DE STÉNOGRAPHIE

M. Arquebourg présenta la région du Nord sous son véritable aspect de travail et salua les congressistes.

M. Delguet, président de la F. N. S. S. F. remercia le commissaire général de ses souhaits de bienvenue et se déclara très heureux d'être venu à Lille. Le président du premier congrès de la Fédération.

Le Comité procéda alors au choix des épreuves du concours de dactylographie qui eut lieu l'après-midi et le jury fut composé. Furent nommés président : M. Leroy, de Limoges ; secrétaire, Mlle Elien, de Niort.

LA RÉCEPTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE

A 11 heures, les congressistes furent reçus à la Chambre de commerce par MM. Scailber, trésorier de la Chambre de commerce ; MM. Goudart et Helmann, membres ; M. Deistère, secrétaire général.

M. Scailber excusa MM. Stahl et Robert Thirion de ne pouvoir être présents à cette réception. Il exprima le vif plaisir de recevoir les congressistes de la F. N. S. S. F. et la corporation des sténographes. Plus de quatre cents participants avec un ensemble parfait et en cadence le même texte. Ensuite, ce fut l'épreuve de frappe aveugle, les candidats dictant les phrases et les candidats bandés. Une autre épreuve ; frappe ultérieure d'une main, l'autre levée et ce à tour de rôle, fut présentée. De nombreuses applaudissements saluèrent la fin de ces épreuves pédagogiques.

Le championnat se clôtura par l'épreuve de la Coupe Armour.

A 17 h. 30, le jury des épreuves dactylographiques se réunit et le jury pour les épreuves sténographiques fut constitué.

Le soir, M. Fratte, commissaire général, réunit les congressistes en un dîner intime.

Aujourd'hui, auront lieu, à 9 h., à l'E. P. S. Jean Macé, 50, boulevard des Ecoles, le grand concours national inter-méthodes de sténographie et le concours de sténodactylographie. A 11 h., réception par la municipalité. L'après-midi, visite de la ville et des musées.

L'AFFAIRE MARYNISSEN

La Cour d'appel de Douai a élevé de 3 à 4 ans la peine de prison infligée en première instance aux principaux inculpés.

On se souvient des exploits de cette bande de malfaiteurs qui brûlaient des stocks de marchandises plus ou moins imaginaires, falsifiaient des factures et escroquaient les Compagnies d'assurances.

Dans son arrêt rendu hier samedi, la cour a repris les quatre principaux inculpés, les a reprochés et les a condamnés de la manière suivante : M. Marynissen, à un an de prison et 2.000 francs d'amende, les deux autres à 18 et 10 mois de prison.

Manuel qui a été influencé ne fera que 8 mois de prison. L'avis de non-opinion a été rendu. Oviat obtient le sursis pour ses 8 mois de prison, mais il paiera 1.000 francs de dommages-intérêts.

Le chiffre des indemnités allouées aux Compagnies d'assurances est confirmé.

LE CONCOURS NATIONAL DE DACTYLOGRAPHIE DE LA F.N.S.S.F.

L'après-midi, à 14 h. 30, eut lieu dans la salle des fêtes de la faculté des lettres, le concours national et régional de dactylographie de la F. N. S. S. F. sous la présidence de M. Durieux.

Ce concours groupait 150 candidats et

TERRIBLE ACCIDENT FERROVIAIRE EN BELGIQUE

Une rame de wagons tua 3 hommes et en blessa 8 dont 6 grièvement

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Une rame de wagons montait la cote qui relie les gares de Gilly et de Jumet, près de Charleroi. Une rupture d'attelage se produisit et c'est en vain que le mécanicien de la locomotive et le chauffeur essayèrent de freiner. Les wagons continuèrent leur descente et foncèrent dans un groupe d'ouvriers plocheurs qui travaillaient sur la rampe à hauteur de la gare de Gilly-Sart-Culart. 3 ouvriers furent tués, 6 furent blessés grièvement et 2 plus légèrement.

Les wagons continuèrent leur course vers l'écluse de l'Etat, à l'heure où la gare de Srat-Allec, où ils faillirent provoquer un nouvel accident.

LA COUR D'APPEL DE DOUAI A ÉLEVÉ DE 3 À 4 ANS LA PEINE DE PRISON INFLIGÉE EN PREMIÈRE INSTANCE AUX PRINCIPAUX INCULPÉS

On se souvient des exploits de cette bande de malfaiteurs qui brûlaient des stocks de marchandises plus ou moins imaginaires, falsifiaient des factures et escroquaient les Compagnies d'assurances.

Dans son arrêt rendu hier samedi, la cour a repris les quatre principaux inculpés, les a reprochés et les a condamnés de la manière suivante : M. Marynissen, à un an de prison et 2.000 francs d'amende, les deux autres à 18 et 10 mois de prison.

Manuel qui a été influencé ne fera que 8 mois de prison. L'avis de non-opinion a été rendu. Oviat obtient le sursis pour ses 8 mois de prison, mais il paiera 1.000 francs de dommages-intérêts.

Le chiffre des indemnités allouées aux Compagnies d'assurances est confirmé.

UN ÉLÈVE DU LYCÉE FAIDHERBE, DE LILLE, A REMPORTÉ DEUX PRIX

Dans le palmarès du concours général nous relevons les noms suivants :
Mathématiques. — 2e prix, Delarue, élève de math. au Lycée de Lille, né à Kiey ; 1er accessit, Thirion, élève de math au Lycée de Metz, né à Saint-Martin-Boulogne.
Physique. — 1er prix, Delarue, élève de math. au Lycée de Lille, né à Kiey.
Classe de philosophie (dissertation philosophique). 1er accessit, Gauriat, élève de philo au Lycée d'Amiens, né à Paris.
Classe de philo et de math (histoire). 2e accessit, Louchart, élève de math, Lycée du Havre, né à Berck.
Classe de première (version latine). 1er accessit, Jacobs, élève Lycée Valenciennes, né à Valenciennes ; 2e accessit, Mlle Chauv. élève Collège Boulogne-sur-Mer, née à Paris.
Classe de première philo et math : 2e prix, Rouault, élève de math, Lycée de Metz, né à Valenciennes ; 2e accessit, Pich, élève de 1re B, Lycée de Tourcoing, né à Tourcoing.

LA SALLE DES FÊTES DE DOUR DÉTRUITE PAR UN INCENDIE

La salle des fêtes de la Coopérative sociale de Dour, dans le département du Nord, a été complètement détruite par un incendie.

Les dégâts sont évalués à 1 million.

Le parquet de Mons est descendu sur les lieux. M. Danhier, sénateur socialiste et bourgmestre de la localité, a été légalement blâmé au cours des travaux de sauvetage.

LA QUESTION DU CANAL DU NORD

M. Raoul Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, accompagné de MM. Schmit, maire de Nancy, Bosney, préfet de Metz et du général Condat, commandant le corps d'occupation, dans la salle du congrès où il est accueilli par une cordiale allocution de M. le Président Jovelet. On en termine avec les derniers rapports.

MM. Urdet, député-maire de Bapaume, Sculfort, administrateur du Comité d'action économique et sociale, et un certain nombre de maires des communes intéressées réclament et font adopter une résolution qui réclame la mise du canal du Nord qui est à la fois une solution logique et de circonstance pour ramener l'activité.

En fin de séance, M. Lucien Vader a réclamé la création au Ministère de l'Intérieur d'une direction générale départementales et communales qui constituerait un centre de renseignements officiels absolument indispensable en l'état actuel pour faciliter leur tâche d'administrateurs aux communes communales comme aux élus départementaux.

Avant de lever la séance et de prononcer la clôture des travaux du Congrès, le président a donné lecture d'une lettre de M. Sauloy, maire de Valenciennes et vice-président de l'Association, par laquelle il exprime ses regrets de n'avoir pu participer aux travaux et donne l'assurance qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour régler ses collègues dans leur tâche difficile.

LE BANQUET DE CLÔTURE

Au banquet de clôture, qui présidait en l'hôtel de ville M. R. Aubaud, des allocutions ont été prononcées par M. le Préfet, M. Savignac, président du Comité de la Foire-Exposition, M. Urdet, maire de Colmar où se tiendra le prochain Congrès des Maires, M. Schmit, maire de Nancy et Jovelet, au nom de l'Association.

M. Aubaud dit toute sa joie de voir se poursuivre une solidarité aussi étroite des Maires du Nord et de l'Est. Au-dessus et en dehors des préoccupations politiques, la tâche d'un modeste magistrat de la plus petite commune a dû devenir ardue et c'est pourquoi il faut renforcer la liaison entre les Maires et une collaboration plus étroite avec l'organisme central. Il n'est point d'autre moyen pour faire aboutir un projet aussi vaste que celui de la réforme des finances locales. Depuis un mois, des problèmes complexes s'offrent à l'activité gouvernementale. Le Ministère de l'Intérieur tient à assurer ses collègues qu'il mettra au profit de tous son expérience, son énergie et recherchera avec eux les meilleures solutions.

M. Raoul Aubaud en terminant en exprimant ses espoirs en une rénovation sociale d'une France sociale, libre, forte, pacifique, dans l'ordre et la légalité républicaine.

Le Sous-Secrétaire d'Etat a pris à 10 h. 30, le train pour Valenciennes. Les congressistes ont obtenu l'après-midi à une très intéressante visite de la Foire-Exposition de l'Est.

R. BOULY.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DU ROI ALBERT A SAINT-QUENTIN

Paris, 11. — M. Daladier présidera demain à Saint-Quentin, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Roi Albert 1er. M. Véniot, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, accompagnera M. Daladier.

Le gouvernement belge sera représenté par M. Boveuse, ministre de la Justice et l'ambassadeur de Belgique à Paris.

Le maréchal Pétain et le général Noguier, grand chancelier de la Légion d'Honneur, assisteront à cette cérémonie.

LA BELGIQUE LÈVE LES SANCTIONS CONTRE L'ITALIE

Bruxelles, 11. — Le gouvernement belge a décidé la levée des sanctions contre l'Italie à partir du 15 juillet.

LE CONGRÈS D'URBANISME ET D'H. B. M., A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'ordre du jour adopté

Dans son ordre du jour adopté au fin de séance par l'Assemblée des congressistes de l'Union Nationale des Fédérations d'Organismes d'H. B. M. fait pleine et entière confiance au gouvernement qui compte réaliser les réalisations prévues par les membres du Conseil de l'Union, et pour reprendre et poursuivre l'œuvre amorcée par les Siegfried, les Léon Bourgeois et les Alexandre Ribot.

Au cours de cette déclaration, il est encouragé à :

« Nous demandons au Gouvernement de promulguer dans le plus bref délai, la charte financière de l'habitation populaire comme de réformer l'organisme juridique de la construction d'habitations de marque qui permettra à nos organismes de voir précisé leur champ d'action et leur fournir le moyen d'exercer avec efficacité leur action sociale.

« Au moment où les Pouvoirs publics élaborent un nouveau système de grands travaux comportant l'armement national, nous demandons que dans ce cadre, il y ait incorporé un programme de destruction des taudis et à la reconstruction du nombre de logements salubres nécessaires pour héberger les familles qui auront été ainsi libérées.

« La réalisation de ce programme doit être précédée de l'état de droit, qui apportera sa contribution en attribuant aux collectivités locales intéressées les avances au même taux réduit que pour la construction d'habitations à bon marché.

« Mais en attendant pour l'avenir, nous espérons à un effort décisif dans l'attente de la mise en œuvre de ce programme, nous devons revendiquer l'intervention des mesures qui permettent à nos organismes menacés dans leur existence même, par les difficultés économiques présentes de subsister.

« Les organismes d'habitations à bon marché sont disposés à seconder le Gouvernement dans l'effort qu'il poursuit en vue de la construction de logements à une limite équitable, la hausse des prix de revient engendrée par l'augmentation des salaires et la réduction de la durée du travail.

« Mais cette hausse, si minime qu'elle puisse être, aboutit à rompre inexorablement l'équilibre des projets antérieurs et à rendre impossible pour l'avenir que puisse être atteint cet équilibre.

« La réalisation de programmes, généralement à propriété croisée, des budgets locaux, sera définitivement compromise, si un effort d'adaptation du prix de loyer aux revenus des familles intéressées n'intervient promptement. Si ce que les logements soient occupés et si corrélativement, le montant des annuités d'intérêt et remboursement des avances n'est pas réduit à la limite du revenu net d'exploitation des immeubles construits.

Importante déclaration de M. Sellier, Ministre de la Santé publique

« Le Gouvernement, nous a dit M. Sellier, ministre de la Santé Publique, assumant la responsabilité de la plus importante des tâches que lui ait jamais incombé d'accomplir, dans l'ordre de l'hygiène publique et de la protection sanitaire, les transformations dont l'urgence est soulignée par tous les esprits, quelle que soit leur nuance politique, qui ont le souci de la protection de la race et de l'avenir de la Nation.

« Une bureaucratie, hier toute puissante, a, depuis 5 ans, paralysé et saboté toute tentative de progrès.

« J'ai, personnellement accepté la mission d'apporter au peuple les institutions de protection et de sauvegarde sociale que la Nation lui doit. Ma présence au Gouvernement a été un moyen d'obtenir, si je ne pouvais l'attendre, elle s'y résoudrait, élu depuis bientôt 30 ans, je n'ai jamais failli à mes promesses de candidat.

« Ministre, je ne manquerais pas plus à ma parole de militant de la bataille sanitaire, j'ai été parmi vous, depuis 15 ans, le pionnier de la grande œuvre de l'hygiène publique, de la lutte contre le taudis, de la lutte contre le logement urbain et rural. J'ai défendu, avec passion, la subordination de l'intérêt particulier au droit imprescriptible de l'intérêt public. J'ai défendu, avec passion, la protection hygiénique et d'urbanisme. Je me considérerais comme désqualifié à vos yeux et aux miens si je ne révérais incapable de réaliser, au point de vue de la protection, ce que j'ai fait hors des responsabilités.

EN VISITE À TRAVERS LA RÉGION

Comme vendredi, les congressistes ont consacré l'après-midi d'hier en visites de la région industrielle Lille-Roubaix-Tourcoing.

M. Aubaud dit toute sa joie de voir se poursuivre une solidarité aussi étroite des Maires du Nord et de l'Est. Au-dessus et en dehors des préoccupations politiques, la tâche d'un modeste magistrat de la plus petite commune a dû devenir ardue et c'est pourquoi il faut renforcer la liaison entre les Maires et une collaboration plus étroite avec l'organisme central. Il n'est point d'autre moyen pour faire aboutir un projet aussi vaste que celui de la réforme des finances locales. Depuis un mois, des problèmes complexes s'offrent à l'activité gouvernementale. Le Ministère de l'Intérieur tient à assurer ses collègues qu'il mettra au profit de tous son expérience, son énergie et recherchera avec eux les meilleures solutions.

M. Raoul Aubaud en terminant en exprimant ses espoirs en une rénovation sociale d'une France sociale, libre, forte, pacifique, dans l'ordre et la légalité républicaine.

Le Sous-Secrétaire d'Etat a pris à 10 h. 30, le train pour Valenciennes. Les congressistes ont obtenu l'après-midi à une très intéressante visite de la Foire-Exposition de l'Est.

R. BOULY.

LA SALLE DES FÊTES DE DOUR DÉTRUITE PAR UN INCENDIE

La salle des fêtes de la Coopérative sociale de Dour, dans le département du Nord, a été complètement détruite par un incendie.

Les